



**Vendredi 21 octobre 2022**

## **Communiqué de presse**

### **Incident électrique au CHBA – point de situation**

#### **Rappel des faits**

Lors de travaux de maintenance, une rupture de canalisation accidentelle a engendré une inondation du TGBT (tableau général basse tension). Ce tableau assure la liaison entre le poste de livraison électrique, le plateau technique de l'établissement et ses groupes électrogènes.

Le plateau technique est sécurisé par des groupes électrogènes, les groupes électrogènes étant connectés au TGBT, ils sont devenus inutilisables.

Les onduleurs ont pris le relais. Cela a permis de terminer les interventions au bloc opératoire, de remonter les patients dans les unités, et de maintenir la surveillance avant transfert des patients de surveillance continue dans d'autres unités ou d'autres établissements.

Aucun des patients n'a donc eu à subir quelconque préjudice du fait de cet incident.

Les services qui ont été touchés sont le SAMU, les blocs opératoires, l'Unité de Surveillance Continue et l'imagerie. Les autres secteurs sont restés fonctionnels et les prises en charge assurées.

La cellule de crise du CHBA a été activée et le plan blanc a été déclenché, de même que les cellules de crise de l'ARS et de la Préfecture en appui.

#### **Les mesures mises en place :**

- 1- Assurer la continuité et la sécurité de prise en charge des patients*

La première mesure a consisté à assurer la continuité et la sécurité des prises en charge des patients dans l'établissement.

L'équipe du SAMU a été déportée dans les locaux du SDIS, permettant de la prise en charge des appels.

Les patients d'USC (unité de surveillance continue) ont été transférés dans d'autres unités du CHBA ou d'autres établissements.

L'activité du bloc a dû être arrêtée. En conséquence, et par sécurité, les patientes devant accoucher ont été transférées en raison de l'impossibilité de réaliser des césariennes.

Au total, sept patients ont été transférés :

- Quatre patients de soins critiques (un patient a été transféré au Centre Hospitalier de Ploërmel, deux ont été transportés au CHU de Nantes, le quatrième patient a quant à lui été transporté à l'Hôpital Privé Océane)
- Trois femmes enceintes ont été transférées à l'Hôpital Privé Océane et au CH de Ploërmel, ainsi qu'au CHU de Rennes pour une prise en charge dans une maternité de niveau 3

Les autres patients ayant recours aux urgences sans besoin d'examen d'imagerie diagnostique ont pu être pris en charge. Les autres ont été réorientés par le SAMU vers d'autres établissements.

### *2- Conforter l'alimentation électrique*

En 2<sup>ème</sup> intention, nous avons cherché à restaurer l'alimentation électrique.

8 groupes électrogènes ont été acheminés vers le CHBA. Cela a permis de rouvrir 2 salles de bloc opératoire et un scanner, pour pouvoir reprendre la prise en charge des accouchements ainsi que des urgences (excepté certaines prises en charge nécessitant une IRM par ex).

Le SAMU a pu être réalimenté, l'équipe a pu réinvestir les locaux dans la soirée.

### *3- Rétablir au plus vite la situation*

Le diagnostic est en cours pour analyser les délais nécessaires avant de pouvoir relancer le TGBT et retrouver un fonctionnement normal.

## **Situation à 10h**

Les urgences sont prises en charge mais la population doit continuer à appeler le 15 avant de se présenter.

Grâce à la salle de bloc réalimentée, la maternité est fonctionnelle, les femmes enceintes peuvent donc se présenter pour accoucher.

Les interventions chirurgicales ont été déprogrammées pour aujourd'hui, les 2 salles de bloc ouvertes étant dédiées à l'urgence et aux césariennes.

L'ensemble des acteurs est mobilisé pour permettre au plus vite la reprise d'activités dans des conditions normales.

### **Cellule de crise de l'ARS Bretagne**

Dès réception du signalement du centre hospitalier de Bretagne atlantique par l'ARS Bretagne, l'Agence a immédiatement déclenché sa cellule de crise rassemblant les experts de l'offre de soins hospitalières et de la veille et sécurité sanitaires.

Il s'agissait d'apporter à l'établissement vannetais, tout l'appui nécessaire lui permettant :

- d'assurer la continuité des soins. Elle a, dans ce cadre, mobilisé toutes les ressources hospitalières (publiques et privées) régionales disponibles
- d'assurer la régulation des appels au 15 : le SDIS a rapidement été identifié pour accueillir les opérateurs du SAMU. Parallèlement, les autres SAMU avaient été pré-mobilisés pour assurer un appui à la régulation du centre 15 morbihannais
- de recenser les places disponibles en réanimation ou unités de soins continus pour rapidement accueillir les patients vannetais nécessitant une telle prise en charge tout en veillant à mobiliser les transporteurs sanitaires.
- d'assurer à la bonne information des patients, notamment pour le bon usage des urgences

Ces travaux ont été réalisés en lien étroit et permanent avec l'établissement.

Parallèlement, un agent ARS Bretagne a pris place au sein du Centre Opérationnel Départemental piloté par la Préfecture du Morbihan.

Ce vendredi 21 octobre, la cellule de crise de l'ARS Bretagne reste mobilisée pour appuyer l'établissement d'un point de vue logistique et assurer la bonne organisation des soins, en lien avec les autres établissements de la région.

Contact presse :  
Direction de la communication du CHBA  
Vannes-Auray, Ploërmel, Josselin,  
Belle-Ile, Malestroit et Quiberon  
Tél. : 02 97 01 48 99  
[communication@ch-bretagne-atlantique.fr](mailto:communication@ch-bretagne-atlantique.fr)